

L'ethnicité, un danger pour la démocratie ou plaidoyer pour une démocratie complexe

Lucien Ouguéhi BIAGNE
Département de philosophie
Université Alassane Ouattara
biagnelucien@yahoo.fr

Résumé: Cet article met en lumière l'enjeu de la transition de l'ethnicité à l'ethnocratie. L'ethnicité est un processus de formation d'une identité de groupe expliquée et vécue sur le mode de parenté avec une communauté de langue donc de culture. Mais les intérêts hégémoniques vont motiver l'érection de cette entité culturelle en une force idéologique et politique régie par le paradigme de la simplicité. Elle constitue le terreau où s'édifient bien des prétendus régimes démocratiques africains. Si leur discours politique manifeste se veut démocratique ce n'est que par snobisme. Il ne résiste pas à l'épreuve des faits. Il est souterrainement et souverainement commandé par une volonté ethnocratique, régie par le principe de la simplification. Celui-ci réduit la diversité ethnique à l'unité ethnique. Sa vocation essentielle consiste en la conquête du pouvoir d'état au bénéfice d'une ethnie. Contre l'ethnocratie qui relève d'une escroquerie à la fois intellectuelle et éthique, il plaide pour une démocratie complexe, civilisatrice.

Mots-clés: Complexité, démocratie, ethnicité, ethnocratie, paradigme, sociobiologie, société close, société complexe.

Abstract: This paper highlights the issue of the transition from ethnicity to ethnocracy. Ethnicity is a process of forming a group identity that is explained and experienced in the mode of kinship with a community of language and therefore of culture. But hegemonic interests will motivate the erection of this cultural entity into an ideological and political force governed by the paradigm of simplicity. It is the breeding ground for many so-called African democratic regimes. If their manifest political discourse is democratic, it is only out of snobbery. It does not stand the test of the facts. It is underground and sovereignly controlled by an ethnocratic will, governed by the principle of simplification. This reduces ethnic diversity to ethnic unity. Its essential vocation is the conquest of state power for the benefit of an ethnic group. Against ethnocracy, which is both an intellectual and ethical fraud, he pleads for a complex, civilizing democracy.

Keywords: complexity, democracy, ethnicity, ethnocracy, paradigm, socio-biology, closed society, complex society

Introduction

La démocratie est de plus en plus parasitée par l'ethnicité, une représentation d'un ordre socioculturel, qui va se transmuter en une idéologie politique. Elle se caractérise par une conception simpliste de la démocratie qu'elle conçoit comme un gouvernement d'une ethnie. Le principe organisateur de ce type de démocratie, comme le paradigme de simplicité et réducteur qui le caractérise conduisent à une conception d'un ordre sociopolitique clos, exclusiviste, réducteur, désintégrateur, à des formations politiques ethniques, des oppositions

ethniques qui débouchent sur des conflits interethniques, des alternances ethniques, des alternances sans alternative. Elle porte en elle les germes d'un péril pour l'homme et l'avenir de l'humanité. Quelle est la fin réelle de ce régime politique ethnique? Comment en sortir? Dans la première partie de cette contribution, nous présentons l'idéologie ethnique par analogie au mode de vie des abeilles ou des termites dans une société close. La deuxième partie montre que le paradigme de simplicité qui régit le régime ethnocratique le voue inéluctablement à l'échec. La troisième partie plaide pour la démocratie complexe comme solution à la « démocratie ethnique ».

I. De l'analogie entre l'idéologie ethnique et l'idéologie de communauté close animale

Les leaders africains qui ont conduit les anciennes colonies à l'indépendance avec le soutien des anciennes puissances coloniales ont vu dans la gouvernance ethniciste le meilleur des régimes politiques pour atteindre leur fin: la paix et le développement. C'est ainsi qu'ils ont abusivement baptisé démocratie ce qui en réalité n'est qu'une ethnocratie. L'ethnocratie est un régime politique fondée sur la conscience d'un lien d'attachement « primordial » ou organique tels les liens de parenté ethnique, c'est -à -dire, des liens de communauté de sang, de culture, de croyance, de mythe, un sentiment d'appartenance à une entité distincte et impliquant une solidarité compacte entre ses membres. L'ordre sociopolitique qu'elle inspire est comparable à l'ethos régnant dans la ruche, la fourmilière ou la termitière. Pour sa rigidité, cette société, Popper (1979, p.142) l'appelle une société close, magique ou tribale. En effet dans une société close, les individus sont confrontés à des décisions impersonnelles, surnaturelles. La dépendance des individus du groupe y est déterminée par des règles immuables comme dans un organisme vivant. La subordination de l'individu au groupe, à la loi de la majorité ou du milieu est la première des trois caractéristiques que Reeves (1990, p.152-156) reconnaît aux communautés animales closes. « Dans ces sociétés, chacun est soumis à une législation stricte et immuable. A l'arrivée de l'ennemi, les guerriers se mettent en marche, tandis que, impassibles, les ouvriers poursuivent leur travail. L'une de ses caractéristiques importantes est la suivante: l'individu est entièrement subordonné au groupe. Au groupe il sera inexorablement sacrifié. Le pouvoir coercitif de cette législation semble ici absolu. L'esprit révolutionnaire, la désobéissance n'y ont pas de place. Cette société parfaitement conservatrice répète continuellement les mêmes gestes. C'est une entité intemporelle dans laquelle toute possibilité d'amélioration de l'ordre semble exclue. Les lois

dures et intangibles qui assurent l'harmonie de la vie de la ruche neutralisent en même toute possibilité de progrès et d'évolution. » Elle est étrangère à toute mutation volontaire.

La seconde caractéristique consiste en la satellisation des autres composantes par la fin supérieure de la société telle par exemple le bien de la société (une ruche, une termitière, une fourmilière) est biologiquement déterminée. Le reste du monde étranger à la société n'existe que comme corpus d'instruments consacrés aux fins supérieures du groupe. Les fourmis capturent des colonies d'insectes et les asservissent à leurs besoins. Elles leur coupent les ailes et les enferment dans l'obscurité pour les traire. Tout est pour les fourmis et rien pour les insectes asservis (1990, p.156). Il en va ainsi dans un régime ethnocratique.

La troisième caractéristique, plus grave, réside dans le manque de conscience planétaire ou systémique des problèmes. Elle apparaît dans le comportement des sauterelles qui essaient sur le sahel. Elles n'obéissent, selon Reeves (1990, p.156-157), qu'à une seule loi: dévorer toutes les feuilles possibles sans souci du lendemain. Elles ignorent l'effet boomerang de la désertification qu'elles accélèrent, et qui se retournera fatalement contre elles. Génétiquement dépourvues de tout sens de l'économie, elles n'ont qu'une conscience fragmentaire, celle de la contemporanéité que détermine le paradigme de simplicité.

Toutes ces caractéristiques constitutives de l'ethos d'une communauté animale close ci-dessus énumérées permettent de se faire une idée approximative de ce qu'il faut entendre par une organisation politique ethnocratique. En effet l'ethnocrate ou l'ethnocrate a une conception patrimoniale de l'Etat. L'Etat est son patrimoine et il l'exploite comme tel pour assurer la domination et le bonheur des siens aux dépens des autres. Pour parvenir à cette fin, il ne s'embarrasse pas de scrupule. Pour lui, « tout est bon » qui contribue à la conquête et à la conservation du « pouvoir étatique et de ses appareils pour les siens ». L'ethnicité est régie par le principe ou paradigme de la simplification. Morin (1982, p.305) qui a fait de ce concept, l'un des concepts clés de son épistémologie appelle paradigme de simplification « l'ensemble des principes d'intelligibilité propres à la scientificité classique, et qui, liés les uns aux autres, produisent une conception simplifiante de l'univers (physique, biologique, anthropo-social) ».

Ce paradigme rationalise l'univers, l'organise, et en chasse le désordre. L'ordre se réduit à la loi, à un principe. Le principe de la simplicité fait voir soit l'un soit le multiple. Il enjoint soit de séparer ce qui est lié (disjonction), soit d'unifier ce qui est divers (réduction). Appliqué au champ anthropo-social, plus précisément à l'ethnocratie, le principe de

simplification prédispose à une unidimensionnalisation de la société humaine, à n'en voir qu'un seul aspect: l'aspect ethnique. Il amène à opérer une approche des problèmes sous un seul angle exclusivement ethnique. Il rend aveugle à la diversité ethnique et à sa riche poly-compétence nécessaire à la sortie d'un Etat de sa minorité. Le principe de la simplicité n'implique pas ouverture, dialogique, communication, solidarité et mutualisation des multiples ressources humaines. Il ignore le nécessaire dialogique de l'aspect et du tout dans le processus de la connaissance de la totalité sociale. C'est dire que les sciences humaines ou sociales armées du paradigme de simplicité se donnent pour enjeu de saisir derrière l'apparente diversité sensible quelques lois simples cachées. Ce principe de la simplicité les amène à réduire la diversité ethnique à une unité ethnique; il sacrifie le réel sur l'autel de l'abstrait, le particulier sur celui du général. Une lecture mono paradigmatique de la réalité sociopolitique est appauvrissante erronée, illusoire du point de vue épistémologique et inhumaine du point de vue éthique.

II. L'ethnocratie et la criminalité

L'ethnocratie, pour atteindre sa fin, la conquête et la conservation du pouvoir d'état pour le bonheur d'un groupe ethnique, requiert une main mise sur tous les pouvoirs et appareils de l'Etat qu'elle justifie par trois principaux arguments.

1. L'argument psychologique: l'amour propre

Le premier argument, d'ordre psychologique, participe d'un narcissisme à la fois individuel et collectif ou d'un anthropo-ethnocentrisme. Le sujet (individu ou groupe ethnique) en proie à un narcissisme de chapelle poétise tout son patrimoine culturel, le contemple. Il est si marqué psychiquement par son patrimoine culturel qu'il l'identifie à son patrimoine génétique. Les idées, mythes, croyances, tabous engrammés dans le subconscient au cours du processus de socialisation lui servent tacitement de paradigmes de perception et d'évaluation de l'homme et de toute culture. Il se croit investi d'une mission quasi divine qui lui confère une position centrale au cœur de la nation. Distributeur de sens, rien de grand en ce monde, croit-il, ne peut s'accomplir sans lui. Il a la solution à tous les problèmes y compris celui de la politique fondamentale.

Aussi n'est-il point surprenant, sous l'empire d'un tel puissant désir de puissance et de reconnaissance, de trouver presque tous les siens à tous les niveaux de la sphère sociopolitique. La question fondamentale de politique « qui doit gouverner? » ne se pose pas pour un ethniciste. Pour lui, il n'y a de meilleur gouvernant que l'un des siens. Il n'y a de

groupe ethnique plus compétent en la conduite de la destinée de l'Etat que ceux de sa communauté ethnique. C'est ainsi que l'ethnie qui a bénéficié du soutien des puissances colonisatrices pour asseoir leur hégémonie, après de nombreuses décennies de règne, perdant la mémoire de son accession au pouvoir, confond désormais le pouvoir étatique avec son patrimoine. Et elle le revendique comme son bien privé si elle venait à le perdre. Cette conception erronée ethniciste du pouvoir d'Etat amène à le cuirasser. En d'autres termes, l'ethniciste n'a confiance qu'en ceux des siens avec qui il a une communauté d'ethos, de sève archéologique, de rêve d'une république ethnique forte. D'où la nécessité du recuirassage de son réseau défensif. Bien que l'ethnicité constitue en elle-même une entrave à toute velléité de démocratisation du pouvoir d'état, sa sécurisation n'est jamais excessive. La légalisation de son hégémonie de fait incombent aux intellectuels de sa coterie. Tels des archéologues, ils s'ingénient à exhumer du passé le joyau historique, la pierre angulaire oubliée des bâtisseurs et devant fonder toute l'idéologie, l'immuniser contre l'érosion de la critique. C'est ainsi que les ethnicistes, de vrais hagiographes s'auto-proclament gouverneurs-nés. Dans une hiérarchisation sociale arbitraire des groupes ethniques fondée sur les talents, ils disqualifieront certains groupes prétendants à la gouvernance étatique qu'ils catégorisent et logent dans des typologies dépréciatives. Ils identifieront, outre les gouverneurs-nés, des groupes de danseurs ou chanteurs-nés, des nomades (des apatrides, sans domicile fixe ni village), le groupe des serfs, des serviteurs-nés. Ces groupes de second ordre de par leur origine et leur complexion biologique sont privés de la moindre once de bon sens, de sens la gestion des hommes. Ils sont interdits d'accès au pouvoir d'État. Ces types servent de repoussoir au profile du type dirigeant, intelligent qui a un sens inné de la bonne gouvernance, du maniement des armes, de l'économie presque dans tous les arts et métiers imaginables.

L'ethniciste préfère l'ordre au désordre, l'injustice à la justice, c'est dire que tout ce qui pourrait aider à préserver l'ordre clos totalitaire est salutaire. L'ordre doit s'entendre dans le sens d'un régime de gouvernement précis: le gouvernement de l'ethnie (qui s'identifie à l'ordre), au peuple pour l'ethnie et par l'ethnie. Le sens de l'ordre naturel veut que le prétendu meilleur à tous les plans (militaire, esthétique éthique, intellectuel, économique etc.) soit aux commandes. Dans un tel système ethniciste clos, le pouvoir n'est soumis au jeu électoral qu'après que l'on ait eu la certitude de remporter les élections. Le paradigme de l'incertitude, caractéristique du jeu démocratique complexe est un défi qu'évade le système politique ethniciste par un mode discriminatoire d'identification des appelés et non appelés à gouverner. Il requiert un gouvernement naturel, celui d'un gouvernant naturel. La question

« qui doit gouverner? » est une interrogation à laquelle la nature, infaillible, a répondu avant que les hommes n'en comprennent l'enjeu. Si elle est posée, elle s'inscrit dans le rituel de la vertu pédagogique de la répétition. Elle est répétée tel un avertissement à l'adresse des déviationnistes et contestateurs des nouvelles générations qu'elle vise à conditionner depuis le subconscient. Dans l'esprit de celui qui s'interroge ainsi, cette question n'est ouverte qu'apparemment. Elle appelle impérativement une réponse de type autoritariste: « c'est l'un de notre ethnie ». Dans ce système ethniciste clos, il est mis en compétition le naturel et le culturel: deux paradigmes antagonistes qui s'excluent. Entre un dirigeant-né et un dirigeant devenu, seul le masochisme politique incline à confier le gouvernail de la vie de l'État à un apprenti sorcier. Le naturel est investi d'une puissance surnaturelle. La nature ou Dieu le prédestine à la gouvernance. Il s'évertue à le privilégier au détriment des autres, marginalisés, instrumentalisés, infantilisés, infériorisés, satellisés en opérant un transfert des règles régissant la vie privée du groupe ethnique dans le domaine public- pour en faire le fondement ou la législation de l'État. Ainsi la volonté de la collectivité ethnique devient la voix du peuple.

Organisé sur le mode d'une société close telle la termitière, pour conditionner les autres groupes ethniques à admettre une hégémonie comme le fait d'une prédestination à gouverner, le recours au totalitarisme que justifie une conception de la société de type holistique, organiciste s'avère indispensable. Il concentre entre les mains d'une minorité ethnique tous les pouvoirs, à commencer par le pouvoir politique qui donne droit à tous les autres pouvoirs surtout au pouvoir économique, parce que l'argent le tout-puissant dieu des temps modernes est l'unité de mesure de toute chose. Comme l'écrit Jacquard dans *Biologie et théorie des élites* (1986, p.53):

Nous sommes habitués à catégoriser et classer les individus et les groupes d'après ce qu'ils valent, c'est-à-dire d'après l'argent dont ils disposent. Des mécanismes sociaux de répartition des travaux selon leur pénibilité, de création de groupe jouissant de droits limités, les immigrés de spécialisation de divers quartiers des villes pour le logement de certaines catégories de personnes, ont créé des frontières impossibles à nier entre les groupes qui coexistent.

Conformément à cette loi de la termitière selon laquelle « Tout pour les fourmis et rien pour les insectes asservis » (Jacquard, p.156), les ethnicistes paralysent économiquement les groupes ethniques qu'ils s'agrègent, comme les fourmis qui capturent et enferment dans l'obscurité des colonies d'insectes qu'elles asservissent à leurs besoins et traitent après leur avoir coupé les ailes (Jacquard, p.156).

Pour assurer la domination des autres ethnies, les ethnistes requièrent le monopole de tous les pouvoirs vitaux de l'économie y compris les informels. Il en résulte la spoliation des autres groupes économiquement faibles de leurs patrimoines fonciers, au motif qu'ils sont paresseux, inaptes à les mettre en valeur, car « la terre appartient à celui qui la met en valeur »¹. Il implique le lobbying ethnique, c'est-à-dire l'apport de réseaux de solidarité économique et morale aux membres de la communauté par la privatisation de vastes pans de services publics, de sociétés d'État. L'ethnocratie conduit à ce que Bayart et Hibou (1997,109) appellent la criminalisation de l'État qui couvre la privatisation et la cleptomanie et la ruse de celui-ci. Par privatisation de l'économie, il faut entendre la simple cessation des entreprises publiques à des acteurs privés; mais dans un sens ethnociste, c'est un ensemble de procédures informelles d'acquisition, de création ou de captation de marchés par les personnes proches du pouvoir opérant à titre privé; c'est une privatisation des entreprises par et pour des proches du pouvoir. Selon Hibou (B. Hibou, p.109²) qui nous donne un exemple, « En Côte d'Ivoire, la privatisation a donné lieu à des pillages à des fins d'enrichissement et d'accumulation et de pouvoir de la part de l'élite au sommet de l'Etat ethnique ». Il s'agit de détournement de fonds et de non affectation des ressources aux postes désignés; utilisation du matériel de l'entreprise à des fins personnelles; utilisation de la capacité d'endettement des entreprises à d'autres fins que leurs propres activités; constitution de clientèle par création de postes ou nominations etc. Les dirigeants des grandes entreprises publiques et parapubliques appartiennent toujours au cercle du pouvoir. De façon générale les procédures de privatisation sont concentrées entre les mains des proches du président de la République. Cette entreprise de privatisation de l'Etat se fait au bénéfice de l'ethnie de l'élite au pouvoir.

L'ethnicité, plus qu'une solution est un problème, une idéologie de misère, un défi pour la démocratie complexe. Son approche obsessionnellement ethnique des problèmes est un prisme simplificateur, réducteur qui déforme la réalité complexe. Elle est une source de conflits interethnique, sous-tendue par une volonté d'alternance ethnique. La culture, ensemble de réponses circonstancielles permettant à l'homme de s'adapter à son environnement ne prétend à aucune absoluité. Elle est relative. Mais l'ethnicité la dogmatise. Or pour celui qui a été nourri au christianisme, il n'y a point salut hors de sa confession

¹ Pensée de l'ancien président Houphouët Boigny qui voulait trouver la terre cultivable dans l'ouest de la Côte-d'Ivoire aux baoulés déguerpis des villages environnants le site du barrage hydro-électrique (Kossou).

² Hibou, p.109 « les dirigeants des grandes entreprises publiques et para-publiques appartiennent toujours au cercle du pouvoir (par ex. les frères Thiam neveux d'Houphouët-Boigny, dirigent SIR, la SOTRA, la SICF et depuis peu, la DCGTX; au Cameroun, la SNH et les autres grandes sources de ponction de ressources publiques sont toujours plus concentrées dans les mains du « Lobby beti ».

religieuse; mais très tôt pris en charge dans une tradition islamique ou vaudou, bénissant la providence de l'avoir fait naître en cette communauté, il manifesterait mépris ou polie indifférence vis à vis du christianisme. Ce relativisme culturel Descartes, Montesquieu, Voltaire et autres l'ont compris et enseigné contre toutes les formes d'intolérance. Entre un dirigeant-né et un dirigeant devenu, seul le masochisme incline à confier le gouvernail de l'État à un apprenti sorcier. Il faut un cachet divin à ce choix.

2. L'argument métaphysico-religieux.

Le choix du dirigeant-né ou naturel est un choix quasi surnaturel, divin qu'entérinent les humains. Dans un régime ethnique, la laïcité de l'État n'exclut pas sa dotation d'un pouvoir surnaturel. La crainte de dieu est un filon les ethnistes ont souhaité exploiter pour cultiver le conformisme et sécuriser le pouvoir ethnique d'Etat. La prolifération des marabouts, prophètes, nyctosophes et autres autour et dans les palais surtout en temps de crise où nous assistons à une inflation de la foi, moins en la raison que dans le surnaturel, montre l'importance du pilier métaphysico-religieux dans le système défensif de l'idéologie ethnistes. C'est le volet mystique ou occulte du lobbying ethnique. Les devins, les nyctosophes, constituent une autre forme de milices, qui y mènent sur un plan immatériel l'action des acteurs ou élites politiques. Elles ont pour vocation de contrer les forces irrationnelles contraires au projet de société ethnique, liquider physiquement ou mystiquement les supposés opposants ou ennemis politiques. C'est en ce moment que se déploie une chasse aux sorcières. Sont considérés comme sorciers, tous ceux qui (les déviants) contestent le pouvoir irrationnel ethnique, ceux par qui le pouvoir naturel se lézarde, se fragilise et s'ouvre aux étrangers; ce sont ceux qui sans statut social réel, s'insurgent contre l'ordre inique dominant. L'argument d'autorité métaphysico religieux, pour renforcer le système de blindage de l'ordre politique ethnistes, peut être reconduit, mais sous une forme naturaliste ou scientifique.

2. L'argument sociobiologique

Dans la course au pouvoir d'Etat, la science a été souvent convoquée pour trancher la querelle idéologique entre les prétendants au pouvoir pour dire qui doit gouverner. En d'autres termes, la science jouissant d'une aura exceptionnellement positive, exerce une ascendance presque mystique sur les esprits qui l'apparente à une nouvelle religion, les ethnistes trouvent en la sociobiologie des arguments d'autorité, pour justifier leur

suprématie. La sociobiologie est selon Fränkel (1986, p.84) « l'étude des fondements génétiques du comportement social des insectes, des animaux et de l'homo sapiens ». La discipline en question implique que les institutions sociales et les mœurs du genre humain ne sont pas simplement le produit des traditions, des accidents de l'histoire, des idéologies ou des machinations de classes dirigeantes, mais des questions de dispositions et d'instincts de l'animal humain qui se sont développés au cours de l'évolution biologique et font partie de l'héritage génétique de l'espèce. C'est à ce titre qu'elle fut souvent convoquée pour trancher les conflits en bien de domaines telles les questions de réussite sociale et scolaire, les questions d'inégalité raciale et du genre y compris la question de la gouvernance à savoir « qui doit gouverner ».

Même si la scientificité de cette théorie est controversée, car bien des généticiens tels Albert Jacquard, Richard Lewontin n'y voient qu'une exploitation du déterminisme génétique à des fins idéologiques, les idéologues ethnistes n'en font pas moins un argument d'autorité scientifique qui vient légitimer leur prise ou revendication du pouvoir comme un droit naturel. Ils trouvent une analogie entre leur vision déterministe close du monde sociopolitique et celle des partisans du déterminisme sociobiologique. Considérant la loi de la sélection naturelle comme une caractéristique fondatrice des rapports sociaux, la domination d'un groupe ethnique s'interpréterait comme une forte propagation des gènes de domination. Elle n'aurait rien de contre-nature. Leur domination est l'expression de l'agressivité de leur gènes par rapport aux gènes de la soumission, du panurgisme intellectuel voire de l'esclavage. La nature l'a voulu ainsi. En la sociobiologie les conflits fonciers trouvent leur solution. Le statut du premier occupant d'une portion de terre qui jadis donnait à celui-ci un titre de propriétaire ne confère à personne aucun titre foncier. Elle est désormais remplacée par une autre loi qui veut que la terre appartienne à celui qui la met en valeur. Cette idée dans la logique génétique réductionniste résulte de la loi de la nature aux origines de l'inégalité parmi les hommes et les groupes sociaux. La terre faisant partie du patrimoine d'un groupe dominant que régit la loi de la sélection naturelle, sa puissance s'évalue comme le dit Jacquard en termes de son avoir, surtout en termes d'argent, d'agressivité reçue en héritage par ses capacités physiques et intellectuelles. En d'autres termes, la vérité de la capacité de ses gènes se vérifie sur le terrain par son pouvoir économique qui crédibilise davantage son autorité. Avec foi et loi, ils obéissent à l'ethos du groupe, à la logique de la domination. Celle-ci a généré en Afrique la criminalisation de l'État dont le lobbying ethnique: pillage des biens, ressources naturelles, privatisation des services ou des sociétés d'États par des leaders politiques d'un groupe

ethnique dominant. La chasse aux entreprises à privatiser fut matinée d'une chasse aux sorcières. Les sorciers se sont, selon la législation naturelle, des hommes de seconde zone, qui ne peuvent tout au plus qu'être des serviteurs: les déviants, étrangers, les porte-paroles, les griots, les porte-cannes, les esclaves-disqualifiés de par leur rang ou statut social pour exercer le pouvoir d'État.

Contre un tel rêve d'une hégémonie ethnique, Bogdan Denitch (In Samuel P. Huntington, *Le choc des civilisations*, 1997, p.291) mettait déjà en garde les leaders politiques ethnistes: lorsque « l'ethnos devient dèmos, le résultat ne se fait pas attendre: c'est polemos, la guerre ». La gouvernance ethnique-observée par endroits, en certaines républiques-doit sa longévité à la privatisation de tous les appareils de répression de l'État. C'est par ce monopole qu'elle justifie sa croyance à sa prédisposition innée à la bonne gouvernance. Tous les faits falsificateurs de cette assertion sont tus. Ainsi s'opère aisément le glissement catégoriel du particulier à l'universel.

Ces principaux arguments de l'ethnicité attestent que cette idéologie fondatrice de l'ethnocratie n'est pas une solution mais un problème. Son approche obsessionnellement ethnique des problèmes constitue un prisme déformant de la réalité et une source de conflits interethnique, une volonté d'opposition ethnique impliquant une alternance ethnique, une alternance sans alternative. La culture, ensemble de réponses circonstanciées permettant à l'homme de s'adapter à son environnement, ne prétend pas à aucune absoluité. Elle est relative. Mais l'ethnicité la dogmatise. Or pour celui qui a été nourri au christianisme, il n'y a point de salut hors de sa religion; mais très tôt pris en charge dans une culture islamique ou vaudou, bénissant la providence de l'avoir fait naître en cette communauté, il manifesterait mépris ou polie indifférence vis à vis du christianisme. Ce relativisme culturel qu'ignore l'ethnocratie, Descartes, Montesquieu, Voltaire l'ont compris et enseigné contre toutes les formes d'intolérance. L'ethnocratie est un défi pour la démocratie qui appelle une démocratie complexe.

III. De la démocratie complexe

Pour comprendre ce que nous entendons par démocratie complexe, notre essai de solution au défi de l'ethnocratie ou de la démocratie ethnique, un rappel de ce que recouvre le paradigme de simplicité s'impose. Dans la deuxième partie, appliquant le paradigme de simplicité à l'intellection de l'ordre anthropo-social, il a été montré les conséquences de l'ethnocratie qui fait fond du paradigme de simplicité dans l'économie de son ordre

sociopolitique rêvé. L'ethnocratie cloisonne, coupe du reste de la société les autres ethnies à l'humanité subtilement ou inconsciemment contestée et se les subordonne, se les agrège, selon la logique de la situation, comme des hommes de seconde zone. Ce mécanisme par lequel elle tente de fragiliser les autres groupes ethniques pour fortifier son hégémonie le dessert dans une certaine mesure. Elle se prive en retour de bien d'autres ressources humaines indispensables à la connaissance scientifique et technique, le levier du développement d'un Etat. L'effet boomerang immédiat de son idéologie réductrice est une opposition ethnique tout aussi animée par l'instinct de vie qui appelle une autodéfense anticipée, une auto affirmation, une reconnaissance qui peut se transmuier en une opposition doublée d'une rébellion armée. Mais à long terme, elle génère une opposition révolutionnaire complexe, une démocratie complexe.

La complexité, nous devons ce concept à Morin qui la présente comme un défi. Elle constitue la voie de sortie du régime politique clos que nous illustrons par l'ethnocratie. L'ethnicité est une idéologie simplifiante, totalitaire, mutilante, unidimensionnelle, réductrice, égocentrique, séparatiste. Elle empêche par le narcissisme la critique et l'autocritique qui devraient enrichir l'auto-connaissance de la société close, ses limites, ses effets pervers ou ses dérives. Selon Reeves (1990, p.162) « L'humanité est acculée aujourd'hui de prendre en charge l'avenir de la complexité. Il lui incombe de gérer les formidables, mais irresponsables pulsions créatrices de la nature. » Le contrat social répond à cette volonté de maîtrise des sécrétions irrationnelles du cerveau. Mais il fit un silence mortel sur la nature qui prenant sa vengeance somme aujourd'hui l'humanité de sceller un contrat avec son écosystème. Le second nous enjoint d'aimer la nature si nous nous aimons. Selon Serres (1990, p.83) ces deux amours, deux obligations contractuelles, sociales et naturelle, ont entre elles la même solidarité que celle qui lie les hommes au monde et celui-ci à celui-là.

Ajoutons avec Serres (*Le Contrat naturel*, 1990, p.83.) : S'aimer soi-même, c'est aimer nos deux pères « naturel et humain, le sol et le prochain; aimer l'humanité, notre mère humaine, et notre naturelle mère, la terre. C'est ce réseau de solidarités entre les hommes, entre les choses et entre les hommes et leur écosystème que Morin (2005, P.92) appelle le sens de la complexité: « Si vous avez le sens de la complexité, vous avez le sens de la solidarité. De plus, vous avez le sens du caractère multidimensionnel de toute réalité. ». L'aspiration à la complexité comporte l'aspiration à la complétude. En d'autres termes, l'aspiration à la complexité, expression du sentiment de notre incomplétude amène à nous lier les uns aux autres afin de nous combler mutuellement de nos manques par nos différences. Au paradigme de la société close ethnocratique correspond le paradigme de simplicité, de

l'unicité, de l'homogénéité de l'espèce humaine. Il est de ce fait appauvrissant, erroné, mutilateur, réducteur de la partie au tout. Nous lui opposons le paradigme de la complexité. Dans l'ordre juridico politique, la démocratie complexe est l'espace d'accomplissement de l'éthique de la complexité, telle la solidarité, la fraternité, la responsabilité, la compréhension mutuelle et la compréhension de l'humaine condition.

En résumé, la démocratie complexe se veut le gouvernement du peuple, par le peuple soumis à l'Etat de droit. Sa particularité réside dans sa dimension éthique, son approche multipolaire de la réalité et sa capacité à se débarrasser d'un gouvernement incompetent, tyrannique sans recours à la violence. En elle réside l'avenir des Etats multi-ethniques et celui de l'humanité. Elle implique une juridiction trans-ethnique. Autrement dit, l'originalité de la démocratie complexe réside dans sa vertu à concilier, solidariser, fraterniser, communiquer et communier, tout en les distinguant dans une nation multiethnique, toutes les ethnies. Elle favorise une vie transculturelle ouverte. Elle communit toutes les générations, les classes, les favorisés et défavorisés, tous les genres, sans distinction. Fondée sur l'éthique de l'humain, elle se présente comme une structure de résistance à la barbarie aussi bien interne qu'externe. C'est dire qu'elle œuvre à l'avènement d'un nouvel ordre sociopolitique respectueux du sens de l'humain et qui cultive la pratique constante de l'auto éthique.

A ce projet de l'enrichissement de l'humain ont travaillé les humanistes de tous les temps. Reconnaisant l'humanité de l'erreur, la démocratie complexe ne soustrait personne à l'instance de contrôle formelle et informelle fondée la tradition dialogique. Elle nécessite une lutte contre l'ignorance et le mensonge, de puissants instruments impliquant une auto connaissance et reconnaissance mutilée, dont les régimes anti antidémocratiques affectionnent l'emploi. Or l'histoire nous enseigne que rien n'est plus dangereux que l'ignorance et l'intolérance armées de pouvoir. La connaissance qu'a un groupe ethnique de lui-même étant toujours la plus valorisante donc la plus erronée parce que expression d'un narcissisme exacerbé qui s'interdit la pratique du sadomasochisme intellectuel indispensable à une appréciation objective de la réalité, elle n'est qu'une idéologie au sens péjoratif du terme.

Comme l'écrit Reeves (1990, p. 163): « Contrairement à l'infiniment grand des étoiles et à « l'infiniment petit des atomes », « l'infiniment complexe de la vie » n'est pas donnée une fois pour toutes. Il est fragile toujours menacé. Sa juridiction doit s'adapter à l'inextricable écheveau de la psyché humaine. Il n'est plus question d'y trouver la simplicité et l'élégance olympienne des lois de la nature. Il importe de lui associer une subtile et tolérante mouvance,

plus proche de la réalité humaine. Contrairement aux injonctions génétiques des fourmis inéluctables et incontournables, la législation de l'infiniment complexe doit permettre l'éclosion des pulsions fertiles qui ont présidé à la croissance de la complexité et à l'apparition de l'intelligence humaine. Pour encadrer et promouvoir la créativité, elle doit intégrer tout en les respectant, les paradoxes et les facettes contradictoires de la réalité. »

Telle est le principe de la complexité qui invite à l'éthique de l'humilité qu'ignore la loi du milieu ethnocratique, qui, à l'image de « la loi de la termitière » fondée sur l'idée du de la collectivité, broie les libertés individuelles. Aucune initiative privée n'est permise. Or celle-ci favorise la créativité dans une société ouverte et complexe. En un espace clos, elle ne peut venir que des dissidents qui généralement sont des individus de forte personnalité. C'est la tâche des intellectuels (ceux qui se sont donnés pour mission de critiquer, de se critiquer) de parler, forger, reformer les impératifs éthiques d'un ordre véritablement ouvert, où la liberté et la créativité et l'émotion, l'imagination, la réflexion critique ne sont pas impitoyablement sacrifiées sur l'autel du salut du groupe ethnique .Loin de simplifier l'ordre social ,il s'agit en toute objectivité de recenser toutes les richesses culturelle, scientifique, technique, ludique, politique etc., de les investir dans une entreprise innovatrice, selon leur capacité à contribuer à la résolution des nouveaux défis, à générer un ordre social complexe, en évitant le péché de l'égo-ethnocentrisme. C'est-à-dire, sans nier l'existence des ordres ethniques, l'ordre complexe, doit les complexifier, les civiliser, les décloisonner, leur ôter leur rigidité de fer qui les enferment sur eux-mêmes, dans un égoïsme collectiviste, pour les ouvrir et les intégrer dans des ensembles multiethniques en les arrachant à un enfermement qu'impose l'utopie de préserver la pureté d'une ethnie. A la volonté de se voir, de s'auto reproduire à l'identique à tous les échelons de l'Etat, l'ordre social complexe fait place à un enchevêtrement ou croisement des différences d'où il résulte un rêve d'une intellectualité et spiritualité sublime pour une nouvelle humanité porteuse d'une nouvelle espérance, d'une conscience non plus locale, tribale mais ouverte à un monde complexe qui non seulement tolère, mais voit en la différence la chance de sa survie à la haine de l'« autrisme ». Mais, sans jamais succomber à la tentation de satelliser les autres cultures, de les considérer comme de simples objets curiosités, qui doivent tôt ou tard d'elles -mêmes disparaître pour faire place à la culture d'une ethnie à prétention nationaliste ou universaliste, il faut naviguer entre le charybde des idées particulières (trop égoïstes, isolationnistes, réductrices ou mutilatrices, fragmentaires, de la réalité sociale qui enferment dans des ghettos et le scylla des idées abstraites, générales qui font perdre aux individus leur identité, leur originalité, leur personnalité pour les ériger en des

choses interchangeables, des pions au service d'une marche de l'histoire qui n'a que faire du particulier : tout juste un instrument de l'universel.

L'ordre de la démocratie de la complexité est un espace moral qui dépasse tout en les améliorant les ordres sociopolitiques clos, ouvert et abstrait au sens poppérien des termes. C'est un système de valeurs qui reconnaît aux sujets quels qu'ils soient, le droit à la différence, à l'existence. Il découvre des liens insoupçonnés dans l'ordre disjonctif entre des entités apparemment antagonistes, exclusives, isolées, closes. Il nous révèle combien notre connaissance du monde est fragmentaire, enfermée dans des spécialités incommensurables est incomplète, « inachevée ».

Conclusion

L'ethnocratie moins qu'une solution est un problème. Elle est aux antipodes des valeurs fondatrices humanistes de la démocratie complexe. Son enjeu, l'émergence et l'hégémonie d'un ordre sociopolitique ethnique fondé sur une éthique close égoïste, égocentriste quasi mystique est une promesse d'un enfer. Sa barbarie se laisse entrevoir sous la phraséologie d'un humanisme d'emprunt, un patriotisme creux. Le divorce qui s'en suit témoigne de l'inhumanité de ce monstre politique. Une société homogène, régie par des lois surnaturelles ou mystiques réfractaires à la complexité comme civilisation n'est pas rêve d'un règne d'amour, de justice, de stabilité, de développement et de paix durable. Elle est promesse d'un règne d'instabilité, de conflits répétitifs afin de garantir l'hégémonie d'un groupe ethnique et alliés opportunistes au détriment d'autres groupes instrumentalisés, privés de tout droit. Seule la démocratie complexe peut contribuer à la liquidation de cette escroquerie épistémologique, éthique, politique par la culture et l'émergence d'une conscience complexe, sensible au sens de l'humain et qui peut entrer en conflit avec ses propres privilèges illégitimes.

Bibliographie

FRANKEL (Charles), « Les Enjeux de la sociobiologie » in *Le Genre humain: La science face au racisme*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1986.

HUNTINGTON (P.), *Le Choc des civilisations*, Paris, O. Jacob, 1997.

JACQUARD (Albert) « Biologie et théorie des élites », 1986 p.53 in *Le Genre humain : La science face au racisme*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1986.

LEWONTIN (R. C.), ROSE(S), KAMIN (L J), *Nous ne sommes pas programmés, Génétique, hérédité, idéologie*, Paris découverte, 1985.

MORIN (Edgar), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 2005.

MORIN(Edgar), *Science avec conscience*, Paris, Fayard ,1982.

POPPER (K R), *La Société ouverte et ses ennemis*, tome 1, Paris, Seuil, 1979.

REEVES(Hubert), *Malicorne*, Paris seuil, 1990.

SERRES (Michel), *Le Contrat naturel*, Paris, Flammarion, 1990.